



# CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

N°	Objet	Date
DS-2026-044	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIERE DE PROMOTION INTERNE	17/03/2026

**Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère,**

**Vu** le Code Général de la Fonction publique, articles L.413-1 à L.413-6,

**Vu** le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

**Vu** l'avis favorable du CST départemental en date du 10 juillet 2025,

**Vu** l'arrêté n°IP-2021-46 du 07-04-2021 arrêtant les Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion interne

Considérant qu'une erreur matérielle a été commise dans l'arrêté n° DS-2025-125 du 20/10/2025 portant prorogation des Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion interne.

## ARRETE

**Article 1 :** L'arrêté n° DS-2025-125 du 20/10/2025 portant prorogation des Lignes Directrices de Gestion en matière de promotion interne est annulé.

**Article 2 :** Les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne applicables aux collectivités affiliées au Centre de Gestion, arrêtées telles qu'indiquées dans le document annexé à compter du 7 avril 2021 pour une durée de 6 ans, sont prorogées pour une durée de 1 an, soit **jusqu'au 6 avril 2028**.

**Article 3 :** Les lignes directrices de gestion sont révisables à tout moment selon la même procédure.

**Article 4 :** Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5:** Le présent arrêté sera publié dans les conditions réglementaires habituelles et consultable sur le site du Centre de Gestion, [www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr).

Fait et arrêté au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère, à Saint-Martin-d'Hères, le 17 mars 2026.

Le Président

Jean-Damien MERMILLOD-  
BLONDIN

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE

493, rue des Universités - CS 50097 - 38401 St-Martin-d'Hères

Tél. 04 76 33 20 33 | Fax 04 76 33 20 40 | Email : [cdg38@cdg38.fr](mailto:cdg38@cdg38.fr)

[www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr)